



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLE DE BROMONT, tenue le 19 avril 2012 à 20 h00, en la salle du Conseil de l'hôtel de ville sis au 88, boulevard de Bromont, à Bromont.

Étaient présents, les conseillères et conseillers **RÉAL BRUNELLE, DIANE PERRON, MARIE-ÈVE LAGACÉ** et **JACQUES LAPENSÉE**.

Était absente, la conseillère **ANIE PERRAULT**. Le poste de conseiller du district #2 de Lac Bromont est vacant.

Le tout formant quorum et siégeant sous la présidence de la mairesse, Madame **PAULINE QUINLAN**.

Monsieur **RICHARD JOYAL**, directeur des services administratifs et trésorier et Me **JOANNE SKELLING**, greffière, étaient également présents.

MOMENT DE RÉFLEXION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après un moment de réflexion, la présidente de l'assemblée déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR

- 2012-04-182**
1. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 19 avril 2012
 2. **ADOPTION DU PROCÈS VERBAL**
 3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
 4. **AFFAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL**
 5. **RÈGLEMENTS**
- 2012-04-183**
- 5.1 Adoption d'un projet de règlement numéro 995-2012 concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux
6. **AFFAIRES COURANTES**
 - 6.1 FINANCES ET TRÉSORERIE
 - 6.2 TRAVAUX PUBLICS
- 2012-04-184**
- 6.2.1 Octroi d'un contrat pour travaux de réfection et pavage majeur

- 2012-04-185** **6.2.2** Octroi d'un contrat pour l'automatisation de la centrale de traitement des eaux
- 6.3** SERVICES TECHNIQUES
- 6.4** LOISIRS, CULTURE, VIE COMMUNAUTAIRE
- 6.5** SÉCURITÉ PUBLIQUE
- 6.6** GREFFE
- 6.7** URBANISME, ORGANISATION DU TERRITOIRE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE
- 6.8** DIRECTION GÉNÉRALE
- 2012-04-186** **6.8.1** Mandat de délégation à la SODEB pour une promesse de vente d'un terrain industriel dans le Technoparc
- 6.9** RESSOURCES HUMAINES
- 2012-04-187** **6.9.1** Embauche d'un adjoint au directeur du service de l'urbanisme, de la planification et du développement durable
- 2012-04-188** **6.9.2** Confirmation de la permanence d'un employé au service de police
- 6.10** TOURISME
- 7.** **DIVERS**
- 8.** **DÉPÔT DE DOCUMENTS**
- 9.** **AFFAIRES NOUVELLES**
- 10.** **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 2012-03-189** **11.** **LEVÉE DE LA SÉANCE**

2012-04-182

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2012**

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire conseil municipal du 19 avril 2012 tel que soumis.

ADOPTÉE

2012-04-183

**ADOPTION D'UN PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 995-2012
CONCERNANT LA DIVISION DU TERRITOIRE DE LA
MUNICIPALITÉ EN SIX (6) DISTRICTS ÉLECTORAUX ET
ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 950-2008**

Attendu l'avis de motion du présent règlement donné par ce Conseil à sa séance tenue le 2 avril 2012;

IL EST PROPOSÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
APPUYÉ PAR **DIANE PERRON**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le projet de règlement numéro 995-2012 intitulé « Règlement concernant la division du territoire de la municipalité en six (6) districts électoraux et abrogeant le règlement numéro 950-2008 »;

Que ce projet de règlement soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (L.R.Q., c. E-2.2).

ADOPTÉE

2012-04-184

**OCTROI D'UN CONTRAT POUR TRAVAUX DE RÉFECTION ET
PAVAGE MAJEUR**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont a procédé au lancement de l'appel d'offres public numéro 009-TP-P-12 pour recevoir des soumissions en vue d'accorder un contrat pour la réfection de rues et nouveau pavage pour l'année 2012;

ATTENDU QU'à la fermeture des soumissions le 19 avril 2012 à 11h00, la Ville avait reçu 3 soumissions d'entreprises qualifiées lesquelles furent reconnues conformes, soit :

Pavages Maska inc.	1, 323, 959.20\$
Sintra inc.	1, 061, 434.83\$
Construction DJL inc.	1, 081, 878.86\$

ATTENDU QU'il y a lieu d'accorder le contrat au soumissionnaire qui a présenté la soumission conforme la plus basse ;

IL EST PROPOSÉ PAR **DIANE PERRON**
APPUYÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'octroyer le contrat de réfection de rues et nouveau pavage pour l'année 2012 au plus bas soumissionnaire conforme, **Sintra inc.**, pour la somme de **1°061 434,83\$** incluant toutes taxes, le tout aux prix et conditions de sa soumission déposée ainsi que du bordereau de quantités approximatives;

Que l'octroi de ce contrat est conditionnel à l'approbation par le Ministère des Affaires Municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire, du règlement d'emprunt numéro 993-2012.

ADOPTÉE

2012-04-185

**OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'AUTOMATISATION DE
LA CENTRALE DE TRAITEMENT DES EAUX**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont désire procéder au remplacement du système de contrôle de procédés de sa centrale de traitement de l'eau;

ATTENDU QUE dans le cadre d'un processus de préachat, la Ville a déjà fait l'acquisition de toutes les composantes et doit maintenant confier à une entreprise spécialisée, le mandat d'en faire l'installation et la mise en marche;

ATTENDU QUE la Ville a procédé au lancement de l'appel d'offres public numéro 005-TP-P-12 afin de recevoir des soumissions en vue d'accorder un contrat pour l'automatisation de la centrale de traitement des eaux de Bromont;

ATTENDU QU'à la date et l'heure fixées pour l'ouverture des soumissions, cinq (5) soumissionnaires avaient déposé des soumissions soit :

Airex Contrôle inc. 121, 304.16\$
Victor Poulin inc. 214, 083.45\$
L.M.L. Électrique Ltée 107, 156.70\$
Industro – Tech inc. 129, 151.42\$
Filtrum 138, 199.95\$

ATTENDU QUE la firme de génie conseil mandatée par la Ville soit BPR-Infrastructure Inc. en a fait l'analyse de conformité et recommande d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme;

**IL EST PROPOSÉ PAR DIANE PERRON
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'octroyer le contrat pour la fourniture des cabinets, les raccordements électriques ainsi que la configuration des systèmes informatiques de la Centrale de traitement des eaux au plus bas soumissionnaire conforme soit **LML Électrique Ltée** pour la somme de **107 156,70\$** incluant toutes taxes, aux prix et conditions de sa soumission déposée.

ADOPTÉE

2012-04-186

**MANDAT DE DÉLÉGATION À LA SODEB POUR UNE
PROMESSE DE VENTE D'UN TERRAIN INDUSTRIEL
DANS LE PARC SCIENTIFIQUE**

ATTENDU QUE la Ville de Bromont est désireuse de poursuivre le développement de son Parc Scientifique;

ATTENDU QUE la SODEB est mandatée pour la gestion des terrains appartenant à la Ville de Bromont situés à l'intérieur des limites du Parc Scientifique Bromont;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

De mandater la direction générale de la SODEB afin de présenter une offre de vente conditionnelle concernant des terrains industriels du Parc Scientifique Bromont selon les lois en vigueur et les conditions proposées par la SODEB, lesquelles devront être approuvées par le conseil municipal afin de concrétiser toute transaction immobilière à intervenir et pouvant découler des présentes.

ADOPTÉE

2012-04-187

**EMBAUCHE AU POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT DU SERVICE
DE L'URBANISME, DE LA PLANIFICATION ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE**

ATTENDU QUE la Ville souhaitait engager un directeur adjoint du service de l'urbanisme, de la planification et du développement durable et qu'une offre d'emploi a été annoncée dans divers sites et journaux;

ATTENDU QUE suite aux candidatures reçues, le comité de sélection, composé de monsieur Jean-François L Vachon, directeur du service de l'urbanisme et de madame Marie-Jérôme Hanoul, directrice des ressources humaines a passé plusieurs candidats en entrevue et a fait le choix d'un candidat qui s'est démarqué, selon les attentes et les besoins de la Ville;

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du contrat de travail soumis au soutien des présentes ;

**IL EST PROPOSÉ PAR JACQUES LAPENSÉE
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'embaucher monsieur Marc Béland au poste de directeur adjoint du service de l'urbanisme, de la planification et du développement durable, à compter du 30 avril 2012 pour un contrat d'une durée de trois (3) ans, et soit assujetti à une période d'essai de six (6) mois. Monsieur Béland sera régi par les « Politiques et conditions de travail régissant les employés cadres de la Ville de Bromont » ;

D'adopter, tel que rédigé, le contrat de travail de monsieur Béland et d'autoriser la mairesse, madame Quinlan, et la directrice des ressources humaines, Marie-Jérôme Hanoul à signer ledit contrat;

De désigner monsieur Marc Béland comme fonctionnaire chargé de l'application et du respect des règlements d'urbanisme, du règlement de construction, du règlement sur les permis et certificats et du règlement relatif au contrôle de l'érosion sur le territoire de la Ville de Bromont, l'autorisant notamment à émettre tout constat d'infraction en découlant.

ADOPTÉE

2012-04-188

**PERMANENCE DU CONSTABLE STÉPHANE BAZINET AU
SERVICE DE POLICE**

ATTENDU QUE le sergent Marc Tremblay a été promu au poste d'inspecteur à la surveillance du territoire depuis le 5 mars 2012;

ATTENDU QUE cette nomination à un poste d'employé cadre a notamment pour effet de laisser un poste permanent vacant au sein des effectifs réguliers du service de police;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à son remplacement par l'octroi du statut d'employé permanent au policier surnuméraire ayant le plus d'ancienneté au service en conformité avec la convention collective en vigueur entre la Fraternité des policiers de Bromont et la Ville de Bromont;

**IL EST PROPOSÉ PAR RÉAL BRUNELLE
APPUYÉ PAR MARIE-ÈVE LAGACÉ
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ**

D'accorder sa permanence et tous les avantages s'y rattachant à monsieur Stéphane Bazinet, policier à la Ville de Bromont, au salaire prévu à la convention collective des policiers et policières de la Ville de Bromont, à compter du 19 avril 2012;

Que le tout soit conditionnel à la confirmation de monsieur Marc Tremblay dans ses fonctions d'inspecteur à la surveillance du territoire au service de police de Bromont. Advenant le cas où celui-ci reprendrait son poste de sergent/policier, monsieur Stéphane Bazinet perdrait alors sa permanence obtenue en vertu de la présente résolution.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une (1) personne fait des interventions sur les sujets suivants:

- Demande que soit effectué un comptage hebdomadaire de la circulation sur le boulevard de Bromont entre les chemins de Brome et Huntington et soumet l'idée d'une réduction de la limite de vitesse actuellement en vigueur sur ce tronçon.

- Apparence de confusion sur les panneaux de signalisation indiquant les limites de vitesse (40km/h vs 50 km/h) sur le chemin de Granby ainsi qu'en certains autres endroits sur le territoire de la Ville.

2012-04-189

**LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 19 AVRIL 2012**

IL EST PROPOSÉ PAR **RÉAL BRUNELLE**
APPUYÉ PAR **JACQUES LAPENSÉE**
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la présente séance soit levée, à 20 h 15.

ADOPTÉE

JOANNE SKELLING, GREFFIERE

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil municipal tenue le 7 mai 2012.

PAULINE QUINLAN, MAIRESSE

JOANNE SKELLING, GREFFIÈRE